

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement (CET) du 27/03/2025

Membres présents : Mme CHAN YUE TACK, proviseure, présidente du conseil – M. PANNIER, attaché de coopération éducative – Mme AKTAS-VALLIER, proviseure adjointe – Mme CHARLES, directrice de l'école primaire – M. LEQUEUX, conseiller principal d'éducation (CPE) – M. SY, secrétaire général – Mmes LOVATT-ISNARD, NGUYEN Anh Thu & MM LEBROU, CALVAR, BONNEMAIN, représentants des personnels enseignants et d'éducation – Mmes DUONG Thuy Linh, NGUYEN Mai Hong & MM CHAROY, NUSS, représentants des parents d'élèves — MM. DEBUC Gabriel & DUONG Viet Dung, représentants des élèves

Membre invité : M. GAYRARD, agent comptable secondaire

Le secrétariat est assuré par Mme Aktas-Vallier et le secrétariat adjoint par M. Nuss.

La séance est ouverte à 17h33.

1.Approbation du procès-verbal du Conseil d'établissement du 26/11/2024 et approbation de l'ordre du jour du Conseil d'établissement du 27/03/2025

Unanimité ordre du jour

Unanimité PV

2. Bilan des conseils d'école et conseil pédagogique

La directrice reprend les points du conseil d'école :

Le calendrier scolaire a été choisi avec une fin au 2 juillet

Positionnement des élèves pour la 1ère année évaluation nationale, les enseignants et les élèves ont été félicités pour ces résultats. Cependant en regardant de plus près nous constatons la présence d'élèves à besoin ou des élèves fragiles et ce nombre d'élèves fragiles et à besoin augmentent avec le niveau des classes on en retrouve plus en cm 2 quand CP.

Les dispositifs mis en place au niveau de l'école pour aider ces élèves fragiles sont les APC, le dispositif pour les le renforcement du français et un dispositif d'aide à la difficulté donc aide sur le savoir-être élève et une aide plus pédagogique.

La proviseure précise que par rapport aux évaluations qui ont été effectuées en primaire les performances sont au-delà des performances nationales donc par rapport aux suspicions de baisse du niveau de français cela n'a pas été prouvé. En revanche les écarts et nous reconnaissons que les écarts entre les têtes de classe et les élèves fragiles se creusent et c'est là où nous devons travailler davantage pour encadrer et accompagner ces élèves qui sont de plus en plus en fragilité.

Représentant personnel précise que les évaluations n'évaluent pas l'expression orale. En compréhension écrite effectivement ils sont bien mais l'expression orale est plus fragile

Un représentant parent : comparer avec la métropole c'est intéressant mais il aurait aimé avoir une comparaison avec d'autres EGD de la zone notamment.

Présentation des voyages scolaires : cette année il y aura toutes les classes de CE1 en voyage scolaire donc 2 classes par 2 classes (les 2 premières classes dans la semaine prochaine du lundi au mercredi et les Deux autres classes du mercredi 2 au vendredi 4). Les points suivants vont être abordés donc plus tard.

Les questions diverses ont été répondues. Un point sur la sûreté a été discuté : les associations et prestataires qui prennent des élèves au lycée à la sortie signent des conventions avec le LFAY.

La proviseure adjointe présente les points abordés en conseil pédagogique.

1. Calendrier des examens, oral DNB, oral DNB Blanc et organisation de fin d'année scolaire

Arrêt des cours pour les terminales le 3 juin après les cours

Arrêt des cours pour les 1eres le 6 juin après les cours

Les Conseils de classe en fonction des remontées des notes sur cyclades sont positionnés au lundi 3 juin pour les terminales et lundi 10 juin pour les 1eres

Les conseils d'enseignement sont posés et un DNB oral blanc est mis en place pour améliorer les résultats à l'oral du DNB

2. Calendrier 2025-2026

Pas de majorité qui s'est dégagée

3. Gestion des livres et séries : constats et proposition

Point abordé ce soir

4. Projet évaluation Bac 2026

Nous avons ajouté le BFi car 1ere session BFI l'année prochaine, pas encore passé au vote car en attente pour ajouter les maths annoncées en 1ere, nous voterons donc en juin la totalité.

5. Programme pHare

Point abordé ce soir

6. Projet EFH

Point abordé ce soir

7. Commandes

Information aux enseignants

8. Bilan des conseils de la classe du 1^{er} trimestre

Échange avec les collègues pour améliorer le travail des PP, plutôt organisationnel. Et chiffres donnés sur la participation des parents au réunion du 1^{er} trimestre 82% des parents sont venus au lycée et 83% au collège.

Dans les questions diverses, le CP a été informé des points abordés en conseil école collège : la continuité des apprentissages en sciences, les PPRE et le suivi surtout des élèves de collège.

3. Calendrier scolaire 2025-2026

Envoi en amont, rappel des votes

Représentant du personnel : nous suivons le Conseil d'école

La proviseure reprend : si on suit les différentes instances la majorité serait favorable à 15 jours de février avec une fin d'année scolaire début juillet

Vote pour le calendrier avec 15 jours en février : 13 pour 3 contre 0 abstention

Nous avons donc le même calendrier qu'avec Ho Chi Minh

4. Présentation du compte financier 2024

M. Gayrard et M. Sy introduisent et présentent les rapports transmis.

Le secrétaire général : on voit que sur les dépenses de personnel il y a une progression d'une année sur l'autre liée à l'augmentation de nos effectifs personnels c'est lié aux effectifs élèves Notez des dépenses d'investissements qui sont aussi moins importants que l'année dernière pour raisons très simples le projet du gymnase n'a pas été exécuté dans sa totalité 2024

Le camembert : dépenses de personnel représentent 64% de nos dépenses et que les dépenses de fonctionnement à 29% et investissement 7% là on est vraiment sur les PDL

Focus dépenses de personnel la courbe qui montre l'évolution du nombre d ETP : l'année dernière on était à 108 et cette année on monte à 110 64 cela justifie également la progression de la masse salariale. Pour les personnels qui sont détachés sur mission d'enseignement l'établissement supporte une partie de leur salaire à hauteur 64% pour 24 personnels et à hauteur de 100% pour 3 personnels et il y a aussi les autres indemnités qui sont des accessoires de rémunération

Le graphique présente part consacré au droit de scolarité, on arrive via nos ressources propres à satisfaire en tout cas à compenser l'évolution de la masse salariale

Sur les évolutions des agrégats et on est plutôt sur les indicateurs comptables je laisse la parole à mon collègue agent comptable pour développer.

L'agent comptable secondaire (ACS) développe 4 indicateurs comptables significatifs : Le résultat comptable et la différence avec le solde budgétaire, la capacité d'autofinancement, le fonds de roulement et la notion de Trésorerie. Les indicateurs comptables sont positifs et témoignent de la bonne santé financière de l'établissement. La Trésorerie de l'établissement est abondée de 756 824,05 Euros pour atteindre 5 704 205,59 Euros au 31 décembre 2024. L'ACS présente ensuite le tableau de recouvrement des créances. 96,7% des créances ont été recouvrées à la fin de l'exercice 2024. La somme de 97 424,87 Euros restait à recouvrer à l'issue de l'exercice.

Échange sur les doubles flux.

Le secrétaire général reprend : évolution de notre trésorerie pour la 4e année consécutive donc on a des résultats qui sont probants il faut savoir que ces résultats nous permettent de faire face à des investissements importants je vous présenterai tout à l'heure le gymnase c'est un investissement conséquent mais l'agence nous a validé ce projet là parce qu'on dégage des marges de manœuvre si on n'avait pas dégage des marges de manœuvre je pense que on n'aurait pas facilement cette validation

Nous sommes dans le cadre de ce qu'on appelle des comptes consolidés nous ne sommes jamais déconnectés de notre maison mère, de l'agence

Représentant personnel demande si le financement du nouveau bâtiment serait financé à 100%

Le secrétaire général répond à l'affirmative

Représentant personnel estime qu'en finançant le projet d'extension à 100% sur fonds propres cela réduit des marges aussi sur nos dépenses de fonctionnement actuel

Le secrétaire général n'est pas d'accord, l'extension ne réduit pas le fonctionnement de l'établissement

Représentant parents évoque les frais de scolarité qui devrait arrêter d'augmenter

Le secrétaire général rappelle que ces indicateurs sont à nuancer et doivent être pris dans un contexte global de contraintes budgétaires que connaissent l'agence et la France

Questions 9 et 11 équipements liés aux équipement techniques rdv lundi pour réceptionner l'enveloppe on espère que dès la semaine prochaine on pourra récupérer le gymnase

Budget de 484 000 euros doc joint au PV

Concernant la question 11 en attente d'une validation du SPSI : qq années que reculé par Bercy et la MAE, projet pas encore validé car il concerne l'ensemble des EGD et de l'agence, validé dans sa totalité.

Vote du compte financier : unanimité

Représentant des parents : beaucoup de lycées dans le réseau et il peut se passer ce qui s'est déjà passé, et pour eux c'est un tassement des frais de scolarité qui devrait se mettre en place

5.Campagne d'inscription et de réinscription

La proviseure explique que nous avons eu la campagne d'inscription et de réinscription. Cela donne 1202 à la rentrée 2025 sans les tests ce qui nous donne une moyenne de 23,6 élèves par division et si on prend tous les tests on serait à 1218 élèves. Nous avons un apport de 40 élèves : on a un flux important et une arrivée importante en CP des petites écoles on l'avait prévu mais peut-être pas à ce niveau-là donc 30 élèves des petites écoles et puis entre 8 et 10 en entrée latérale

Rectificatif à postériori du conseil : avec test 1202 élèves

6. Carte des emplois

La proviseure précise que lors du dialogue de gestion elle a demandé deux ouvertures en secondaire puisque nous montons à une 4e 4eme. En EPS et lettres, les professeurs ne peuvent plus absorber d'heures.

Pour la rentrée 2025 il y a 2 postes de professeur des écoles susceptibles d'être vacant, un poste d'allemand susceptible d'être vacant, un poste d'EPS susceptible d'être vacant, un poste de lettres susceptible d'être vacant et nous avons tenu la CCPL cet après-midi. Même si les poste d'EPS et Lettres deviennent non vacants, les listes et classement des candidatures seront conformes pour répondre au recrutement des 2 postes à créer.

Concernant la commission du dialogue social l'établissement qui s'est tenue le 27 février et aux vues des résultats, Madame la proviseure a fait le choix de proposer à l'agence une augmentation de 4% A cela

s'ajoute une autre proposition d'exonération des droits de scolarité à hauteur de 60% pour les enfants des personnels. Ces mesures visent à accompagner nos personnels et à rendre attractif notre établissement

7. Point sur les travaux du gymnase

Le secrétaire général présente le design du gymnase qui normalement sera opérationnel le 15 avril. L'enveloppe du gymnase en elle-même le sera pour le 30 mars et avec l'équipement filtration climatisation entre le 13 et le 15 avril.

8. Programme pHare

Le conseiller principal d'éducation présente le dispositif :

Il est généralisé depuis la rentrée 2023 dans toutes les écoles collèges et lycées en France. Nos élèves à partir du CE2 ont au mois de novembre et en décembre réalisé une auto-évaluation anonyme sur leur bien-être et leur qualité de vie dans notre établissement. Les chiffres extraits sont sur le nombre d'élèves qui sont à surveiller ou le nombre d'élèves qui serait en situation de harcèlement. Ils sont comparables aux chiffres de la même enquête qui a été réalisée en 2023 en France d'où la pertinence aussi de mettre en œuvre ce programme phare dans notre établissement.

L'objectif de phare c'est de se doter d'un plan de prévention structuré. C'est aussi de former les équipes des personnels qui sont soit enseignants ou de vie scolaire ou d'encadrement ou autres et aussi de créer une communauté protectrice. Cela peut aussi être des élèves eux-mêmes mais aussi les parents à travers de la prévention et de la communication sur cette problématique.

Il y a 3 piliers principaux dans le programme phare : la prévention notamment avec des séances dédiées ou à travers les programmes en particulier ceux d'EMC, la détection avec ~~bon~~ le repérage des signaux faibles. Cette auto-évaluation aussi est un indicateur qui est normalement réalisé tous les ans. La méthode de la préoccupation partagée et la constitution d'une équipe ressource dédiée d'enseignants et de personnels de vie scolaire est mise en place.

Enfin 3 temps forts qui sont répartis dans l'année : la journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école au mois de novembre, le prix non- harcèlement en janvier février et le safeday internet au mois de mars.

Cette méthode donne la possibilité de réagir autrement que la méthode classique qui se base sur la punition et la sanction. La proviseure en appelle aux volontés et aux parents volontaires qui pourraient être aussi nos relais, acteurs de ce programme et de cette communauté protectrice contre le harcèlement.

Le représentant du personnel demande si on peut présenter cette méthode.

Le CPE explique oui que c'est la méthode de la préoccupation partagée oui c'est une méthode pour régler les problèmes de harcèlement entre élèves. Elle est démontrée par les sciences de l'éducation ; les méthodes confrontant les protagonistes, avec systématiquement une punition/sanction n'étaient finalement pas efficaces. Méthode qui est issue de la méthode Pikas mais adapté un psychologue et psychiatre mais adapté à notre système éducatif français et qui fait appel à la bienveillance et à l'empathie des jeunes.

Représentant parents pense qu'il faudrait vulgariser pour tous les parents.

Justement le CPE informe que Sur le bulletin mensuel à partir de septembre 2025 phare et harcèlement scolaire seront évoqués tout au long de l'année.

La méthode de préoccupation partagée a été déjà mise en place pour certains élèves alors ce n'était pas forcément du harcèlement en groupe mais on part du principe vraiment que l'harceleur peut être aussi victime ou a été victime ou pour être de redevenir victime

Représentant du personnel a déjà entendu qu'il y a un climat assez malsain plutôt chez les ados sur les relations garçons filles

Un représentant des élèves informe : Dans ma classe toujours climat agréable, on peut travailler et bonne entente entre les élèves

Les coordonnateurs du programme pHare sont la directrice au primaire et CPE au secondaire

9. Tarifs des livres

Le secrétaire général rappelle que l'année dernière à la demande des professeurs notamment de français qui souhaitent que l'établissement puisse acheter les livres auprès de la librairie facturés aux familles pour éviter des difficultés à trouver le LFAY a mis en place cette année. Or on s'aperçoit que c'est très compliqué, parce qu'on s'était engagé à facturer au prix coûtant dans tous les livres et en termes de gestion c'est très compliqué à gérer pour les équipes de la comptabilité.

Ce qu'on propose c'est de partir sur un forfait livre pour éviter de faire une facturation par livre par élève et de faire un forfait livre 25,00€ par année pour les hors SI et 100,00€ pour les élèves en SI.

Les représentants parents trouvent le prix de la SI élevé.

Le secrétaire général explique que des élèves de 3ème ont eu une facturation de 137€, ça dépend du nombre de livres et du niveau.

Représentant personnel rappelle qu'il y a des œuvres obligatoires et des éditions imposées au BFI par exemple et cela représente 10 œuvres au total.

Le secrétaire général s'adresse aux parents car si l'APE est capable de les commander de les donner aux élèves de l'établissement, ce serait une bonne chose

Représentant parents confirme qu'ils ne peuvent pas car n'ont pas les statuts pour

Vote unanimité

10. Égalité Femmes-Hommes

Tous les élèves ont voté ainsi que les personnels. Les résultats sont pour l'auditorium Ho Xuan Huong et Surya Bonaly pour le gymnase.

Une réflexion est engagée sur les modalités pour l'inauguration.

10. EGALITE FEMMES-HOMMES

AUDITORIUM

Simone Veil **147**

Olympe de Gouges **166**

Xuân Quỳnh **120**

Hồ Xuân Hương **214**

Blancs 15

Nuls 3

GYMNASE

Florence Arthaud **101**

Surya Bonaly **281**

Marie-José Pérec **149**

Alice Milliat **126**

Blancs 13

Nuls 4

11. Questions diverses

Questions sur le compte financier : Réponse écrite transmis aux représentants des parents et jointe au PV

1. Section Internationale (SI)

Des parents demandent comment obtenir des informations détaillées sur la section internationale. L'emploi du temps actuel limite l'accès aux activités sportives et extra scolaires essentielles pour certains parents. Un emploi du temps plus adapté est-il possible ? Une classe unique de SI est-elle envisageable ? Les familles souhaiteraient savoir si une attestation ou un certificat est délivré à l'issue du parcours SI.

La directrice répond : Au niveau du CM2, une information écrite sera envoyée courant mai pour postuler à la 6^{ème} SI. Présence sur le site de ce qui est fait.

Après réception des demandes, discussion avec les enseignants de CM2 et les profs d'anglais. Sélection par la directrice qui se base non seulement sur le niveau d'anglais mais sur résultats scolaires globaux, capacité de travail et appétence à la lecture.

La proviseure adjointe complète : Il est possible de faire les activités le mercredi après-midi dans le cadre de l'AS. Comme toute option, la section internationale ajoute des heures en plus dans l'emploi du temps, il n'est pas réglementaire de créer une classe de SI de la même manière que nous ne faisons pas une classe de latiniste. Nous ne délivrons pas d'attestation, puisque les informations apparaissent sur le bulletin scolaire.

La proviseure insiste que le fait que la SI existe essentiellement pour faire valoir le plurilinguisme de nos élèves au sein du système éducatif français. Il faut bien comprendre que la SI n'a pas été créée dans le seul but de permettre aux élèves d'intégrer des universités anglo-saxonnes.

2. Passage en 6e

Des parents souhaitent plus d'informations concrètes sur les actions prévues pour préparer les élèves à l'entrée au collège (planning, activités, accompagnement...)

La directrice répond : la CM2 et la 6ème font partie du cycle 3. Il existe une liaison entre les enseignants du premier et du second degré pour travailler sur des disciplines : les attendus pour la sixième, la méthode de travail partagée, le vocabulaire identique aux 2 degrés. Les devoirs sont donnés à l'avance pour que les élèves se préparent à l'organisation des devoirs du collège.

Liaison CM2-6^e se décline ainsi :

- 1 liaison entre professeurs de CM2 et de 6^e
- 1 liaison entre élèves lors d'1 journée avec un 6^{ème} dans une classe de 6^{ème} pour suivre le déroulé de la journée.

Les représentant parents soulignent que les élèves le savent, il s'agit plutôt des parents qui ne savent pas tout ce qui est fait.

La proviseure propose que l'APE organise un café parent pour échanger avec les familles de CM2 et faire part de leur expérience : maîtrise de Pronote, suivi du collégien par Pronote etc...

Fin 19h41

La présidente du conseil,

Les secrétaires de séance,

(signé)

(signé)

Corinne CHAN YUE TACK
Proviseure

Magali AKTAS-VALLIER
Proviseure adjointe

Grégoire NUSS
Représentant des parents d'élèves